

DOCUMENTS A FOURNIR pour la signature du bail

L'étudiant devra fournir :

- Une justification d'identité (copie de CI)
- Un certificat de Scolarité ou d'inscription à la FAC
- Une attestation d'Assurance contre les risques locatifs, à fournir lors de la remise des clés



Les parents devront fournir :

- Une justification d'identité (copie de CI)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un certificat de cautionnement signé par eux avant la signature du contrat de location s'ils ne sont pas présents ce jour.

(Dans ce cas, les parents sont considérés comme se portant caution.)